



Communiqué 2024-42

18 septembre 2024

Patrouille de proximité

Bonjour à tous les membres,

Pour faire suite au conseil téléphonique de lundi dernier et des ratés du système CASA et/ou des ondes-radio : nous tenons à faire un rappel de respecter la consigne de la patrouille de proximité. C'est-à-dire de rester à portée de radio portatif, à une distance permettant de venir en assistance rapidement à vos collègues tout en tenant compte de la réalité du territoire, de la circulation, des conditions routières, etc. Pour nous, il est impératif de respecter cette façon de patrouiller pour votre sécurité. Ce sujet a été discuté au dernier CLOT et au tribunal que votre sécurité passait avant les statistiques. L'employeur est en accord avec cette façon de patrouiller.

Aussi, compte tenu des manipulations requises, des lenteurs du système CASA et des bugs imprévisibles, nous vous **incitons fortement** à rapporter le lieu de vos interventions à vos collègues via les ondes radio. Si le système est défaillant nous vous recommandons de faire vos 10-32 via les ondes radio. Le but étant de faire connaître votre position exacte de façon efficace à vos collègues, cela éliminera les délais supplémentaires possibles en cas de demande d'assistance.

Lorsque vous êtes en auto-patrouille, compte tenu que l'écran de la tablette est petit et que l'action de le rafraichir demande un certain doigté, nous réitérons de faire ces actions lorsque que le véhicule n'est pas en déplacement.

« Votre sécurité avant les statistiques »

Merci,

André Gallant

VP SST